

Les derniers jours de l'Assemblée constituante furent marqués, dit-on, par des phénomènes météorologiques extraordinaires que l'imagination populaire interpréta très diversement : à Dijon et ses environs on signala un tremblement de terre le 30 septembre, à 9 heures du matin ; à Lyon, près des Massues, on aperçut un météore consistant en un corps argentin, dont la forme imitait une trompette de 30 pieds de longueur environ, qui parut, sur le soir, descendre du ciel avec une telle rapidité qu'on eut à peine le temps de le regarder.

Quant à l'Académie, elle profita de l'effet produit par le décret tardif de la Constituante, pour tenir une séance publique le 6 décembre 1791. Tous les concours pour les prix furent d'ailleurs prorogés à l'année suivante. La salle Henri IV fut offerte par la Municipalité, et l'ordre du jour de la séance ainsi réglé :

1^o Compte rendu des travaux du second semestre, par l'abbé Tabard, directeur ;

1^o Lecture, par Boulard, de son mémoire sur la réforme des poids et mesures. La question était toute d'actualité ;

3^o Bruyset lut ensuite un discours sur les moyens d'étendre et de perfectionner le traitement des fous dans l'hôpital général de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Ce sujet était aussi à l'ordre du jour dans les discussions municipales ;

4^o Enfin, Mathon de la Cour termina la séance par des considérations sur la politique coloniale et par la description d'une fête célébrée à l'Île de France, en l'honneur de Pierre Poivre. Poivre était un académicien associé et un lyonnais, et l'organisateur de cette fête était un français, nommé Hubert, l'un des grands propriétaires de l'île. L'orateur, qui s'occupait lui-même très activement d'économie politique et sociale, était sûr d'exciter avec un pareil sujet l'attention